

COVID-19

DES MASQUES POUR TOUS LES SAVERNOIS

Madame, Monsieur,
Chers Savernois,



VILLE de SAVERNE

Depuis plus de deux mois, notre collectivité, son équipe municipale et ses agents unissent leur volonté et leur compétence pour vous protéger, vous informer et vous soutenir dans l'épreuve inédite que nous traversons. La crise sanitaire est loin d'être terminée et c'est en cette phase de déconfinement qu'il nous faut redoubler de vigilance.

Afin que chaque Savernois, à partir de 7 ans, puisse être équipé de protection du visage, la Ville et la Communauté de communes, avec le soutien financier du Régime local d'Assurance Maladie Alsace-Moselle, se sont associées au Conseil Départemental qui a géré une commande collective de masques auprès de la filière textile d'Alsace, principalement.

Ainsi chaque habitant sera doté de deux masques lavables et, de fait, réutilisables. Compte tenu des délais de livraison que nous ne maîtrisons pas, nous sommes malheureusement contraints de vous distribuer dans un premier temps un masque par personne - un second sera distribué ultérieurement selon les mêmes modalités.

Nous invitons donc un membre par foyer à venir récupérer vos masques gratuits, munis d'une pièce d'identité et soit de votre carte d'électeur, soit d'un justificatif de domicile (facture d'eau ou d'électricité par exemple) le samedi 23 mai 2020 de 10h à 18h

**a) dans votre bureau de vote habituel si vous êtes inscrits sur les listes électorales ou
b) au Centre Socio-Culturel l'Ilot du Moulin si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales.**

Il vous sera demandé d'indiquer dans quelle(s) école(s) sont scolarisés vos enfants de 7 ans et plus, le cas échéant.



ATTENTION : Les masques ont déjà été livrés à domicile aux foyers hébergeant au moins une personne âgée de plus de 80 ans et aux personnes ayant de véritables difficultés à se déplacer. Ces personnes déjà dotées à domicile sont priées de ne pas tenir compte de ce courrier.

Bien à vous

Le Maire,
Stéphane Leyenberger



Préserver la santé de chacun est la première priorité de tous les acteurs qui prennent part à ce projet. Ce masque réutilisable vise à vous protéger individuellement et collectivement, en filtrant de 70 à 80 % des particules émises par la personne qui le porte : il est donc un complément de protection et son utilisation doit se faire dans le strict respect des mesures barrières et de distanciation physique.

Continuez à prendre soin de vous !

ALSACE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
BAS-RHIN

Pays de Saverne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Régime
local
d'assurance maladie
Alsace Moselle

Association des Maires
du département
du Bas-Rhin



Comment

BIEN PORTER SON MASQUE ?



Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.



Pour l'enlever :
Décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.



Pour le mettre :

- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à **recouvrir le nez, la bouche et le menton.**



Il faut changer le masque :

- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.



Évitez de le toucher et de le déplacer.



Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.



Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.



Attention: si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.



Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.

COMMENT ENTRETENIR SON MASQUE ?



Lavez le masque à la machine avec de la lessive. **Au moins 30 min à 60°C minimum.**



Utiliser un sèche-ligne ou un sèche-cheveux pour sécher votre masque, ou encore, le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.